

# La coopération, un vrai projet de société!

La coopération doit se présenter maintenant comme projet de société pour faire face aux nombreux défis qui nous attendent. Telle fut l'invitation lancée par le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard, lors de son discours d'ouverture au Forum coopératif, organisé par le Conseil de la coopération du Québec (CCQ), le 14 mars dernier.

Le mouvement coopératif actuel est invité à sortir de son statu quo et de son conformisme pour prendre position dans l'espace public démocratique qui exige dialogues, débats et délibérations face aux enjeux qui sont les nôtres et dont les conséquences se font déjà sentir.

C'est dans cet espace que se sont exprimés principalement deux groupes avec leur manifeste respectif: le lucide et le solidaire. Cet espace public a besoin d'enten-

dre d'autres voies et le mouvement coopératif en est une importante aujourd'hui.

Un peu comme hier, les coopérateurs doivent se positionner face au libre marché aujourd'hui mondialisé imposant sa logique, son anthropologie, ses valeurs et ses finalités, bref sa philosophie. Si l'idéologie dominante privilégie à outrance l'économie à court terme, le coopératisme lui, privilégie la personne à long terme.

Ainsi, pour bien s'insérer dans le débat actuel, le mouvement coopératif doit consolider ses propres fondements, en se réappropriant sa vision originale de l'être humain. Il doit provoquer le changement à l'intérieur de sa propre structure en reconnaissant toute la richesse philosophique de sa tradition, tradition qui lui vient du Siècle des Lumières.

La coopérative est officiellement définie comme une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

Elle est donc animée par des principes et des valeurs propres qui offrent la possibilité de rallier des thèmes aussi importants à l'humanité que l'autonomie personnelle et la reconnaissance explicite de l'autre. Les Québécois et les Québécoises doivent savoir, des coopératrices et coopérateurs eux-mêmes, que la coopération est une alternative plus que noble et urgente. Ceux-ci doivent donc prioritairement exprimer clairement leur vision humaniste, ainsi que les raisons qui justifient une telle vision

qui permettra, souhaitons-le, d'influencer le contexte économique et social actuel.

L'appel à l'intuition et à la conscience coopérative doit maintenant se projeter dans l'espace public. Les leaders coopératifs doivent prendre les moyens nécessaires pour conquérir cet espace vital. Ils ont, ni plus ni moins, le devoir moral de se manifester concrètement et sans crainte parce qu'ils ont toujours le sens de la communauté, parce qu'ils n'ont pas oublié sur le terrain qui est l'être humain.

Un tel discours, cette autre voie, doit se faire entendre parce que des décisions politiques à prendre déjà aujourd'hui entraînent des conséquences importantes sur la nature et sur l'être humain.

Le mouvement coopératif doit inévitablement bousculer le modèle dominant en se présentant,

sans modestie, sur la place publique fière de son héritage à partager et de ses possibilités à actualiser. Parler d'alternatives réelles qui pourraient faire un contrepoids aux fondements du néo-libéralisme est devenue une nette nécessité.

Le Québec ne peut pas se limiter qu'à deux voies; il ne peut souhaiter qu'en entendre plusieurs et la coopération en est une de grande valeur puisqu'historiquement elle a fait son chemin chez nous à un point tel qu'elle en a marqué le paysage moderne sans trop le savoir.

**André Martin  
Ernesto Molina  
Michel Lafleur**

Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)